

Fournisseur Code de conduite

2023



Objectif et résumé

allnex s'engage à faire des affaires de manière éthique et responsable et attend la même chose de ses fournisseurs. Pour soutenir cet engagement, allnex a élaboré un code de conduite des fournisseurs afin de faire connaître ses attentes vis-à-vis de ses fournisseurs en matière de respect des lois, d'intégrité commerciale, de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement, de respect des droits de l'homme et de durabilité.

Code de conduite des fournisseurs d'allnex

Les fournisseurs, vendeurs, entrepreneurs, consultants et autres fournisseurs de biens et services qui font des affaires avec les entités d'allnex dans le monde entier sont tenus d'adhérer aux principes du présent code des fournisseurs et de prendre les mesures appropriées pour en assurer la conformité.

1.) **Agir en conformité avec les lois.**

Les fournisseurs doivent connaître et respecter toutes les lois et réglementations applicables dans les pays où ils opèrent, y compris - le cas échéant - les lois anticorruption, les réglementations douanières, les lois sur le contrôle des exportations et du commerce, et les lois sur la loyauté et la concurrence.

2.) **Faire des affaires de manière éthique.**

Les fournisseurs ne doivent pas verser de pots-de-vin, fournir des ristournes ou donner quoi que ce soit de valeur pour s'assurer des affaires ou tout autre avantage commercial.

3.) **Évitez les cadeaux, les repas et les divertissements inappropriés.**

Les fournisseurs ne doivent pas fournir ou offrir des cadeaux, des repas ou des divertissements qui pourraient (ou pourraient sembler) influencer de manière inappropriée une décision commerciale.

4.) **Faire preuve de respect envers les personnes.**

Les fournisseurs doivent s'efforcer d'employer une main-d'œuvre diversifiée, d'offrir un lieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement et de traiter les employés de manière équitable, notamment en ce qui concerne les salaires, les heures de travail, les avantages et les conditions de travail. Les employés et les partenaires commerciaux doivent se sentir valorisés et respectés pour leurs contributions.

5.) **Respecter les droits fondamentaux de l'homme.**

Les fournisseurs doivent traiter et employer leurs travailleurs dans le respect des droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi qu'en respectant les exigences réglementaires locales en matière de traite des êtres humains et d'esclavage. Les fournisseurs doivent avoir une politique documentée pour prévenir efficacement le travail des enfants, la traite des êtres humains et l'esclavage sous toutes ses

formes dans l'ensemble de ses activités et pour garantir que tout travail des enfants, toute traite des êtres humains et tout esclavage identifiés dans l'entreprise seront effectivement éliminés immédiatement.

6.) **Fournir un environnement de travail sûr.**

Les fournisseurs doivent fournir un environnement de travail sûr, propre et sain, conforme à toutes les lois, règles et réglementations pertinentes, et s'efforcer de prévenir les blessures professionnelles et les incidents de sécurité.

7.) **Respecter la réglementation environnementale.**

Les fournisseurs doivent mener leurs activités en conformité avec les lois, les règlements et les normes industrielles applicables en matière d'environnement et doivent soutenir les efforts d'Allnex pour fonctionner de manière durable.

8.) **Tenir des livres et des registres précis.**

Les fournisseurs doivent tenir des livres financiers et des registres commerciaux précis, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables et aux pratiques comptables acceptées.

9.) **Gérer et protéger les informations.**

Les fournisseurs doivent prendre les mesures appropriées pour protéger les informations exclusives ou confidentielles d'Allnex, y compris les informations sur les employés, les données sur les clients, la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux.

10.) **Fournir des produits et des services répondant aux normes de qualité, de santé et de sécurité applicables.**

Les fournisseurs d'allnex doivent signaler immédiatement à allnex les problèmes qui pourraient avoir un effet négatif sur la qualité ou la perception du public d'un produit allnex.

allnex se réserve le droit de résilier tout accord avec un fournisseur qui ne peut démontrer le respect du code de conduite des fournisseurs.

Addendum au code de conduite des fournisseurs d'Allnex

*** Veuillez écrire lisiblement et en lettres capitales ***

Nous

Nom légal de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

.....

.....

.....

.....

confirmons par notre (nos) signature(s) ci-dessous que nous acceptons et démontrons notre engagement au Code de conduite des fournisseurs d'Allnex (version 2023).

Veuillez renvoyer cet addendum dûment signé à votre personne de contact chez Allnex.

Signature : Signature :

Nom : Nom :

Titre : Titre :

Lieu, date : Lieu, date :